

Zeitschrift: Nachrichten / Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare,
Schweizerische Vereinigung für Dokumentation = Nouvelles /
Association des Bibliothécaires Suisses, Association Suisse de
Documentation

Herausgeber: Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare; Schweizerische
Vereinigung für Dokumentation

Band: 47 (1971)

Heft: 5

Rubrik: Mitteilungen VSB = Communications de l'ABS

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 26.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

MITTEILUNGEN VSB - COMMUNICATIONS DE L'ABS

Rapport sur l'activité de l'ABS durant l'année 1970/71

*Présenté à l'Assemblée générale du 25 septembre 1971 à Frauenfeld
par J.-P. Clavel, Président,
Bibliothèque cantonale et universitaire, Lausanne*

Rapport présidentiel et rapport des commissions

Si vous le voulez bien, et pour changer un peu, je vais commencer mon rapport annuel par vous donner une vue d'ensemble des travaux des diverses commissions de l'ABS. Vous pourrez lire ces rapports in extenso dans les Nouvelles, je me contente donc d'en extraire l'essentiel.

1. Prüfungskommission (Präsident: Dr. Th. Salfinger, UB Basel)

Die Kommission hat zwei Prüfungssitzungen abgehalten: 3./4. November 1970 und 11./12. Mai 1971; außerdem 2 Geschäftssitzungen: 12. Januar und 23. Februar 1971.

Die Fachprüfung haben 21 Kandidaten bestanden, von denen 15 aus den Berner Ausbildungskursen hervorgegangen sind, 6 aus den Kursen von Neuchâtel:

a. Typus Wissenschaftliche Allgemeinbibliothek:

Frl. Katharina Bürki (Bern, Stadt- und Universitätsbibliothek)
Frl. Andrée Grass (Neuchâtel, Bibliothèque de la Ville)
Frl. Verena Hiltbrunner (Bern, Stadt- und Universitätsbibliothek)
Frl. Barbara Kappeler (Biel, Stadtbibliothek)
Frl. Verena Kobelt (Solothurn, Zentralbibliothek)
Hr. René Marti (Neuchâtel, Bibliothèque de la Ville)
Frl. Elisabeth Ottiger (Fribourg, Bibliothèque Cantonale et Universitaire)
Frl. Henriette Rebord (Sion, Bibliothèque Cantonale)
Frl. Monika Steiner (Basel, Universitätsbibliothek)
Frl. Jacqueline Tripet (Biel, Stadtbibliothek)
Frl. Marianne Tschäppät (Biel, Stadtbibliothek)
Hr. Jakob Tschopp (Basel, Universitätsbibliothek)
Frl. Christine Wyder (Bern, Stadt- und Universitätsbibliothek)
Hr. Georg Zweifel (Basel, Universitätsbibliothek)

b. Typus Allgemeine öffentliche Bibliothek:

Frl. Monique Hähni (Genf, Bibliothèques Municipales)
Frl. Judith Jacobsohn (Zürich, Bibliothek der Pestalozzigesellschaft)
Frl. Irene Müller (Zürich, Bibliothek der Pestalozzigesellschaft)
Frl. Bernadette Noverraz (Genf, Bibliothèques Municipales)
Frl. Simone Raiser (Baden, Stadtbibliothek)
Frl. Jenny Wiener (Baden, Stadtbibliothek)

c. Typus Spezialbibliothek/Dokumentation:

Hr. Francis Bloch (Bern, Eidg. Statistisches Amt)

1 Kandidatin und 1 Kandidat haben die 1. Teilprüfung abgelegt.

Das Attest hat erworben: Hr. Joseph Müller (Glarus, Landesbibliothek).

Das Diplom erhielten 19 (von 20) Kandidaten aufgrund der im folgenden genannten Arbeiten:

Frl. Erna Arm: Bibliographie der schweizerischen und deutschen Erstausgaben und Erstdrucke des literarischen Werkes Jeremias Gotthelfs;

Frl. Maja Baumgärtner: Geographisches Register zur Bibliographie der Schweizergeschichte, Jahrgänge 1925—1926;

Hr. Alois Buchmann: Katalogisierung der Berichtsabteilung der Zentralbibliothek Luzern;

Frl. Conradine Couchepin: Bibliographie de l'histoire suisse: Index géographique 1922—1924;

Frl. Dolores Desvoignes: Katalog der Sammlung Dr. Guido Leopold Brettauer. Französische illustrierte Werke des 18. Jahrh. in der Zentralbibliothek Luzern;

Frl. Françoise Gilibert: Biographies neuchâteloises. Bibliographie analytique de recueils de biographies;

Frau Claudine Godet-Reymond: Une bibliothèque de jeunes 1970. Propositions pour le choix des livres;

Hr. Fritz Haase: Einrichten einer Bibliothek der Volkshochschule Bern;

Frau Anne Huguenin - Robert-Grandpierre: La bibliothèque de Charles Humbert. Cataloguement et classement, avec notice biographique;

Frau Angela Iff-Valvasori: «Die Schweiz», Nationales Jahrbuch der Neuen Helvetischen Gesellschaft: Autoren- und Sachregister 1930—1969;

Frl. Elisabeth Joos: Bibliographie der schweizerischen pädagogischen Dissertationen 1896—1969;

Frau Helga Kopecky-Pilz: Reorganisation der Bibliothek der Veterinär-medizinischen Fakultät der Universität Zürich;

Frl. Helen Merz: Aufbau des Basler Literarischen Archivs;

Frau Suzanne Moser-von Graffenried: Englischsprachige Bücher über die Schweiz 1945—1964. Zusammenstellung aus dem «Schweizer Buch»;

Frl. Irene Müller: Katalogisierung der Handbibliothek des Kunstgeschichtlichen Seminars der Universität Zürich;

Frl. Jacqueline Nydegger: Choix et cataloguement des livres pour la nouvelle bibliothèque enfantine de la Jonction. Travail précédé d'une enquête sur les bibliothèques de jeunes en Suisse Romande;

Frl. Heidi Schindler: Katalogisierung einer Sammlung von Separatdrucken (Sammlung Prof. G. Walser, Bern);

Frl. Yvonne Steinemann: Schweizerisches Sozialarchiv: Die Erstellung eines Periodika-Sachkataloges;

Hr. August Weingartner: Inventarisierung und Katalogisierung des Zeitschriftenbestandes im Heilpädagogischen Institut Fribourg.

Zur Zeit befinden sich 33 angemeldete Kandidaten in Ausbildung; 24 Diplomarbeiten sind im Gang.

Die neue «Ausbildungs- und Prüfungsordnung», die die «Ordnung für die Fachprüfungen» von 1951 ersetzt, ist von der Generalversammlung am 26. September 1970 genehmigt worden und am 1. Januar 1971 in Kraft getreten. In der Folge mußten auch die Ausführungsbestimmungen von 1962 umgearbeitet werden; der Vorstand hat die neue Fassung am 24. Juni 1971 gutgeheißen.

Die *Ecole de bibliothécaires* in Genf und die Prüfungskommission haben im Einvernehmen mit dem Vorstand der VSB die Schaffung einer paritätischen Kommission beschlossen, die sich mit dem Studium aller gemeinsamen Probleme des Ausbildungs- und Prüfungswesens befassen soll. Die Anregung hiezu ist der *Ecole de bibliothécaires* zu verdanken, die schon im November 1970 ein Treffen der Ausbildungsleiter aus der ganzen Schweiz veranstaltet hatte. Die Prüfungskommission wird in der neuen Kommission mit 3 Mitgliedern vertreten sein.

2. Kommission für Ausbildungskurse (Präsident: Dr. W. Vontobel, LB, Bern)

Die Kommission hat seit der letzten Berichterstattung wiederum zwei Ausbildungskurse in Bern durchgeführt, nämlich von August bis Oktober den 2. Ausbildungskurs 1970 und von Februar bis April den 1. Ausbildungskurs 1971. Außerdem hat Herr Dr. Caflisch in 2 Spezialkursen die Kandidaten der Herbst- und Frühlingsexamen für das Diplom Typus wissenschaftliche Bibliothek in Buchkunde und Graphik unterrichtet. Das Programm der allgemeinen Kurse blieb unverändert. Die Teilnehmerzahl betrug im Herbstkurs 24, im Frühjahrskurs 19. Die Teilnehmer, mit wenigen Ausnahmen Kandidaten für die VSB-Prüfungen, stammten aus allen Teilen der deutschen Schweiz.

Dem Jahresbericht sei ein kurzer Rückblick beigefügt. Anlaß dazu gibt der Umstand, daß die Ausbildungskurse 1971 ins 10. Jahr ihres Bestehens eingetreten sind. Die Kommission wurde 1961 gebildet. 1962 haben wir mit den Kursen begonnen.

Das Kursprogramm ist in dieser Zeit merkwürdig stabil geblieben. Die wichtigste Neuerung, die wir vor 6 Jahren eingeführt haben, ist die Ansetzung eines Kurses für Dokumentation, zuerst parallel zu den volksbibliothekarischen Kursen, dann an besonderen Tagen. Sonst hat sich die Formel, unter der wir angetreten sind, nicht verändert. Die Kurse bilden einen Annex zu der Ausbildung, die unsere Kandidaten zur Hauptsache in den ausbildenden Bibliotheken empfangen, und sie begnügen sich mit einem Minimalprogramm. Es ist fraglich, ob es irgendwo in der Welt eine bibliothekarische Ausbildung gibt, die mit so wenig Aufwand an kursorischem Unterricht auskommt. Wir klammern z. B. die Bibliotheksgeschichte aus, weil wir unsere Schüler auf die Vorlesungen von Prof. Strahm an der Universität Bern verweisen können. Wir klammern auch das Katalogisieren aus. Der Unterricht im Katalogisieren wird den ausbildenden Bibliotheken überbunden, was zur Folge hat, daß nicht nur die Regeln, nach denen die Kandidaten in den Examen katalogisieren, sehr verschieden sind, sondern daß auch die Anforderungen, denen sie zu genügen haben, ungleich sind.

Auch das Dozentenkollegium zeigte in den ersten 10 Jahren eine große Stabilität. Wir haben nur einmal die beiden volksbibliothekarischen Dozenten neu bestellen müssen.

Die Kurse wurden von Anfang an als selbsttragend konzipiert. Auch das hat sich nicht verändert. Wir hegten zuerst die Befürchtung, daß wir in finanzielle Schwierigkeiten geraten könnten. Das ist nicht eingetroffen. Die Kurse sind zu einer festen Institution geworden. Sie sind zwar fakultativ. Für die Examenskandidaten aber war es von Anfang an eine Selbstverständlichkeit, die Kurse zu besuchen. Und das neue Prüfungsreglement verpflichtet nun die Bibliotheken, den Volontären den Kursbesuch zu ermöglichen. Dank dem durchschnittlich guten Kursbesuch und auch dank dem bescheidenen Dozentenonorar ist der von der Kommission verwaltete Ausbildungsfonds, der vor Beginn der Kurse im Jahr 1961 2500 Franken enthielt und nach dem 1. Kursjahr auf unter 1000 Franken zurückgegangen war, im Laufe der folgenden Jahre auf über 8300 Franken angewachsen. Wir verfügen also über eine bescheidene Reserve, die uns gestatten wird, kleine Krisen zu überbrücken und vermehrten Anforderungen, sofern sie einen gewissen Rahmen nicht übersteigen, zu begegnen.

Cours de formation de Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds

Organisés pour la 6e fois en 1971, ils ont eu lieu durant toute l'année le mardi, à la Bibliothèque de la Ville de Neuchâtel. Le programme n'en a pas été modifié. Quant aux élèves, au nombre de 13, ils proviennent des bibliothèques de Sion, Genève, Lausanne, Fribourg, Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds. C'est donc dire que la Suisse romande tout entière utilise cette voie de formation. Comme de coutume des visites diverses et la projection de films complètent les cours proprement dits.

3. Personalkommission (Präsident: R. Nöthiger, LB, Bern)

Die Personalkommission hielt am 12. Mai 1971 ihre jährliche Sitzung in Bern ab. Die Lohnumfrage 1971 wurde vorbereitet. Die Fragebogen sollen im Oktober versandt werden. Mit dieser Umfrage wird gleichzeitig die Höhe der Lehrergehälter erforscht. Die Personalkommission kann aber nur Vergleichstabellen erstellen, wenn sie, von möglichst vielen Bibliotheken unterstützt, möglichst viele Gehaltsangaben erhält. Es wird nicht unbedingt leicht sein, die Gehälter der Lehrer in Erfahrung zu bringen, doch lassen sich sicherlich überall Mittel und Wege finden, um die nötigen Angaben zu bekommen.

Die Tätigkeit in den Regionalgruppen ist verschieden. Die Suisses romands melden ihre jährliche Zusammenkunft, in Genf fand ein zweitägiger Fortbildungskurs statt. Luzern traf sich mit den andern innerschweizerischen Bibliothekaren in Schwyz zur Besichtigung der neuen Kantonsbibliothek. Basel meldet Zusammenkünfte und Ausstellungen innerhalb der Bibliothek, in Zürich und Bern wurden wiederum mehrere Besichtigungen und Vorträge für das gesamte Personal der Region durchgeführt.

4. Statistische Kommission (Präsident M. Boesch, EPZB, Bern)

1. Mitglieder: Leider hat Frau Michel-Trachslin ihre Stelle bei den Allgemeinen Bibliotheken in Basel aufgegeben und ist damit auch aus unserer Kommission ausgeschieden. Ihre Nachfolge übernimmt Herr K. Waldner aus der gleichen Bibliothek.

2. *Tätigkeit*: Der Schwerpunkt unserer Arbeit lag in der Anpassung der jährlichen Bibliotheksstatistik an die Empfehlungen der UNESCO, die an deren Generalversammlung vom Okt. 1970 angenommen wurden.

2.1 Diesem Zweck diente auch hauptsächlich die *Sitzung* in Lausanne vom 1. Februar 1971. Ein von Herrn Gavin, Mitarbeiter der Universitätsbibliothek Lausanne, ausgearbeiteter Vorschlag für eine Neugestaltung unserer Statistik wurde besprochen und zur Vernehmlassung dem Vorstand der VSB, dem Eidg. Statistischen Amt und der UNESCO in Paris zugesandt.

2.2 Herr Gavin hatte Gelegenheit, am 8. Juni d. J. in Paris verschiedene Punkte seines Vorschlages mit Herrn Babic von der UNESCO zu besprechen. Nach Aussage von Herrn Babic entspricht der schweizerische Entwurf den Empfehlungen der UNESCO.

3. *Kulturgüterinventar*. Die Kommission Clottu hat das Eidg. Statistische Amt mit der Aufgabe betraut, ein Inventar der schweizerischen Kulturgüter aufzunehmen. In diesem Inventar sind auch die Bibliotheken zu erfassen. Die Kultursektion wird uns über die Fortschritte an diesem Inventar berichten.

4. *Jährliche Bibliotheksstatistik*. Da einige Fragebogen immer noch nicht eingetroffen sind, ist dieses Jahr mit einem verspäteten Erscheinen dieser Statistik zu rechnen.

Pendant que je vous parle de statistiques, j'aimerais vous faire part d'une lettre que m'a fait parvenir le Bureau féd. de statistique. En voici un extrait:

«Die Qualität der Schweizerischen Bibliotheksstatistik 1970 ist infolge teilweise sehr unvollständiger und/oder ungenauer Beantwortung der Fragebogen auf ein Niveau herabgesunken, welches die Aussagefähigkeit und Brauchbarkeit dieser Statistik ernsthaft in Frage stellt.»

Tout d'abord de nombreuses bibliothèques renvoient leur questionnaire avec un retard inadmissible, si bien que ce n'est qu'aujourd'hui que la statistique de 1970 a vu le jour. Ensuite sur 42 bibliothèques qui sont concernées par la statistique, une vingtaine seulement remplissent toutes les conditions, onze pourraient améliorer les données et onze présentent des données insuffisantes ou incorrectes. Nous n'allons pas passer au grabeau les bibliothèques suisses, mais au moment où l'UNESCO vient de lancer un projet de statistique internationale sur les bibliothèques en s'inspirant en partie de notre manière de faire, il serait pour le moins décent que notre propre statistique soit correcte. Je fais appel à tous les responsables des bibliothèques pour que la publication de cet opuscule ne nous ridiculise pas, mais qu'il reste un instrument utile à la politique des bibliothèques en Suisse. Le Bureau fédéral de statistique pose comme conditions de sa collaboration que les données lui parviennent dans les délais utiles et qu'il n'y ait ni lacune ni erreurs.

5. *Schweizerische Arbeitsgemeinschaft der Volksbibliotheken*

Die lose zusammengesetzte Arbeitsgemeinschaft gönnte sich nach einer Periode reger Sitzungstätigkeit eine Verschnaufpause, während der die «Arbeits-technik für Schul- und Gemeindebibliotheken» den letzten Schliff erhielt. Diese für die Einleitung von Schritten zur Vereinheitlichung der Bibliothekstechnik an allgemeinen öffentlichen Bibliotheken und die Arbeit des Schweizer Bibliotheks-

dienstes unerläßliche Publikation konnte endlich im Frühjahr 1971 in einer Auflage von 2000 Exemplaren herausgebracht werden. Sie wurde am 31. März 1971 an einer Festsitzung auf Säli-Schlössli bei Olten den Mitgliedern der Arbeitsausschüsse überreicht und hat seither reges Interesse und guten Absatz gefunden.

Als nächste Aufgaben stellen sich der Arbeitsgemeinschaft die Schaffung einer funktionstüchtigen Organisation und Fragen der bibliothekarischen Ausbildung.

*Schweizer Bibliotheksdienst — Service Suisse aux Bibliothèques —
Servizio Svizzero per Biblioteche*

Der am 17. September 1969 gegründete Schweizer Bibliotheksdienst nahm offiziell am 1. Januar 1970 seine Arbeit auf und hat ein erstes volles Geschäftsjahr hinter sich.

Es ist wahrhaftig kein Schleck, heute, bei vollkommen ausgetrocknetem Arbeitsmarkt und allgemeiner Sättigung, eine Firma zu gründen und aufzubauen, die kostendeckende Dienstleistungen für unsere vollkommen ungenügend dotierten Schul- und allgemeinen öffentlichen Bibliotheken bereithalten möchte.

Dennoch verlief das erste Geschäftsjahr verheißungsvoll.

Am 19. Mai 1971 fand unter der Leitung des Präsidenten, Hans A. Müller-Pfiffner, Luzern, die nur schwach besuchte Jahresversammlung statt, die Jahresbericht und Jahresrechnung abnahm und der Geschäftsleitung Decharge erteilte.

Der SBD zählt 70 Mitglieder, nämlich: 5 Kantone, 8 Gemeinden, 21 Bibliotheken, 12 Organisationen, Verbände, Vereinigungen, 4 Firmen, 20 Einzelpersonen, die insgesamt ein Anteilkapital von Fr. 111 300.— einbezahlt haben.

Bei Erträgen von Fr. 346 479.10 und Aufwendungen von Fr. 328 369.97 ergab sich ein Ertragsüberschuß von Fr. 18 109.13, der die Verzinsung des Anteilkapitals gestattet.

Vom Umsatz entfielen 56,6% auf Bücher, 27,3% auf bibliothekskonforme Aufarbeitung, 10,1% auf Mobiliar und Material, 6,0% auf Diverses.

Bis zum Ende des ersten Betriebsjahres hatten sich gewisse Arbeitsabläufe eingespielt. Im neuen Jahr steht nun einiges Informations- und Werbematerial zur Verfügung sowie die «Arbeitstechnik für Schul- und Gemeindebibliotheken», die dem SBD als Grundlage für seine bibliothekstechnische Arbeit dient.

Im zweiten Geschäftsjahr zeichnet sich ein deutlicher Aufwärtstrend ab.

H. Rohrer

Groupe romand des bibliothèques de lecture publique

Une seule réunion du comité nous a réunis cette année. Elle a eu pour résultat de confirmer notre volonté de publier encore nos «Feuillets d'information» malgré toute une série de difficultés d'ordre administratif qui en ont retardé la parution en 1970. D'autre part nous étudions en ce moment les modalités pratiques d'insertion de la Suisse romande dans le «Service suisse aux bibliothèques». La traduction française du manuel «Arbeitstechnik für Schul- und Gemeindebibliotheken» va être entreprise.

F. Donzé

6. *Arbeitsgruppe der Studien- und Bildungsbibliotheken*
(Präsident: Dr. E. Isler, KB Frauenfeld)

Die Arbeitsgruppe der Studien- und Bildungsbibliotheken der Schweiz hat sich in zwei Tagungen vom 16. Februar 1971 und dem 16. Juni 1971 mit folgenden Fragen beschäftigt:

1. Arbeitsplatzbewertung;
2. Einstufung und Besoldung des Bibliothekspersonals, insbesondere wenn diese in dem Gesamtrahmen einer kantonalen oder städtischen Verwaltung vorgenommen wird;
3. Probleme des Nachwuchses und der Ausbildung von Bibliothekspersonal;
4. Weiterbildung des Personals und der Direktoren im Sinne von «Education permanente».

Die Konferenz vom 16. Februar 1971 hat eine Kommission eingesetzt mit dem Auftrage, die diskutierten Fragen weiterzubearbeiten und der neuen Konferenz im Juni konkrete Vorschläge zur Diskussion und Beschlußfassung vorzubereiten. Diese Kommission hat zur Beschaffung von Unterlagen einen Fragebogen ausgearbeitet, der diesen Anträgen beigelegt wird, da dieser Fragebogen eine Reihe von Punkten anvisiert, die früher nie in den Kreis der Betrachtung gezogen worden sind, im Sinne einer Anregung an die entsprechenden Fachgremien der VSB.

Die Konferenz vom 16. Juni 1971 hat die Ergebnisse der Kommission durchberaten, und über das Ergebnis wurde einstimmig Beschluß gefaßt und der Präsident beauftragt, dem Vorstand der VSB die gemachten Vorschläge zu unterbreiten. Zu den in diesem Themenkreis angestrebten Fragen kommen noch einige Vorschläge betreffend Zusammensetzung des Vorstandes der VSB, die am Schluß aufgeführt werden.

Wir sind uns bewußt, daß der eine oder andere Vorschlag in den Fachbereich von Unterkommissionen der VSB gehört, aber wir erachten es als nötig, daß diese wieder Anregung und Stoff bekommen von der Front des täglichen Bemühens an den einzelnen Bibliotheken aus und hoffen, daß sie unsere Anregungen aufnehmen als das, was sie sind, nämlich: wirkliche Anliegen unseres Bibliothekswesens voranzubringen.

7. *«Nachrichten»* (Redaktor: Dr. R. Luck, LB, Bern)

Die Aufwendungen für die Zeitschrift und Erträge aus Inseraten und Verkauf sowie der Druckkostenanteil der SVD sind in der Betriebsrechnung der VSB nachgewiesen; das Anwachsen der Kosten ist auf größeren Umfang (1969: 224, 1970: 284 Seiten), aber auch auf die allgemeine Teuerung im Druckereigewerbe zurückzuführen.

Seit Anfang dieses Jahres erscheinen die «Nachrichten» im Format A5. Damit sind Vorteile verbunden (Kosteneinsparungen); daß mit einer Tradition gebrochen worden ist, darauf wird man je nach Temperament verschieden reagieren. Kommentare aus dem Kreis der Leser sind nicht laut geworden. Desiderate bleiben die Neugestaltung des Umschlages und ein neuer Titel.

Obwohl es bisher an Beiträgen sowohl von Bibliothekaren wie von Dokumentalisten nicht gemangelt hat, ist die Redaktion dankbar, wenn ihr Vorträge, interne, jedoch allgemein aufschlußreiche Untersuchungen oder Diplomarbeiten, die sich — überarbeitet — zur Veröffentlichung eignen, angezeigt werden.

Wünschenswert wäre es, wenn in den einzelnen Heften jeweils ein ausgewähltes Problem des Bibliotheks- und Informationswesens behandelt werden könnte, ähnlich wie in den Nummern der amerikanischen Zeitschrift «Library Trends». Das würde natürlich sorgfältige Vorausplanung und bereitwillige Mitarbeit der Fachleute bedingen. Vorschläge, Hinweise und Einwände zu dieser Frage wie zur inhaltlichen Gestaltung der «Nachrichten» überhaupt sind der Redaktion sehr willkommen.

Die Redaktoren haben im vergangenen Jahr regelmäßig Kontakt gehabt; die paritätische Kommission hat sich zu einer Sitzung zusammengefunden; Traktanden waren Format, Druck und Kosten der «Nachrichten».

A tous les collaborateurs des commissions je tiens à exprimer la reconnaissance de l'Association pour leur dévouement aussi discret qu'efficace.

La Conférence des directeurs des bibliothèques universitaires a tenu quatre séances au cours de l'année écoulée. Elle s'est préoccupée plus particulièrement du problème des domaines de collection dont chaque bibliothèque universitaire devrait prendre une part sous sa responsabilité, mais pour lesquels la Confédération devrait assurer le financement. C'est dans cette perspective-là, et pour mieux établir les critères d'une politique suisse des bibliothèques scientifiques, que la Conférence a rencontré M. *Saladin*, secrétaire du Conseil suisse de la science, et qu'elle a fait venir, avec l'appui de la Commission d'experts chargé des questions de documentation scientifique, M. *Oertel*, attaché à la Deutsche Forschungsgemeinschaft où il est responsable des problèmes touchant les bibliothèques. Dans un remarquable exposé, qui a paru dans les *Nouvelles*, M. Oertel a brossé un tableau complet de ce que sont les Sondersammelgebiete dans les bibliothèques scientifiques en Allemagne. La Conférence s'est aussi occupée des budgets, surtout des sommes consacrées aux acquisitions, tant dans les bibliothèques centrales que dans les bibliothèques de faculté et d'institut. On a pu constater que l'expansion est inégale selon les universités et selon les facultés. Ici les bibliothèques centrales sont mieux traitées que celles des instituts, là c'est le contraire; ici les crédits atteignent deux millions, là ils dépassent le demi-million. Ces données devraient permettre à la Conférence d'adopter une attitude univoque, bien définie et commune à toutes les bibliothèques universitaires suisses. Cette position a son importance quand on sait que la loi sur l'aide aux universités va être révisée et que les bibliothèques, espérons-le, n'y seront pas passées sous silence, comme ce fut le cas en 1967—68.

La Commission d'experts chargée des questions de documentation scientifique, dont une partie des préoccupations recouvre celles de la Conférence des directeurs des bibliothèques universitaires espère aboutir et remettre son rapport final au cours de l'année qui vient. Un chapitre sera consacré aux bibliothèques scientifiques ainsi qu'au développement de l'information en Suisse. Espérons que ce rapport produira les effets que nous en attendons.

J'aimerais maintenant passer en revue les principaux événements de l'année et essayer ensuite de dresser un bilan de la législature qui prend fin aujourd'hui.

Tout d'abord le mouvement des membres:

Nous comptons maintenant, y compris les nouveaux membres que le comité a admis dans sa séance d'hier:

- 2 membres d'honneur (2) (entre parenthèse, les chiffres de l'année passée)
- 82 membres à vie (58). Nous avons soumis la liste des membres à un examen attentif pour faire passer dans la catégorie des membres à vie tous ceux qui pouvaient y prétendre.
- 539 membres individuels cotisants (518)
- 149 membres collectifs (136)
 - 6 membres ont démissionné
 - 1 membre est décédé

Nous comptons donc 772 membres, l'accroissement de cette année est de 58 membres (65 entrées nouvelles moins 7 départs), soit environ 8%.

Mutations 1971

a) Membres à vie:

M. Audetat, Emil, Bienne	Mlle Rahn, Magdalena, Zurich
M. Bruckner, Albert, Riehen	Mlle Revillod, Marie, Zurich
Mme Cassani-Jequier, Suzanne, Petit-Lancy	M. Rickli, Ernst, Berne
M. Donnet, André, Sion	Mlle Rivier, Hélène, Genève
Mme Fawtier-Jung, Marion, Paris	Mlle Ruetschi, Vreni, Berne
Mme Flattet-Lugrin, Betty, Lausanne	Mme Sandoz-Luginbühl, Amélie, La Chaux-de-Fonds
Mlle Germond, Susanne, Lausanne	Mme Schenker-Frei, Verena, Muri
M. Haden, Joseph, Genève	Mlle Steiner, Anne-Marie, Zurich
M. Isler, Egon, Frauenfeld	M. Straub, Hans Dr., Bâle
M. Jungi, Walter, Aarau	Mlle Weigelt, Gertrud, Berne
Mlle Laubscher, Mathilde, Berne	Mlle Wissler, Elisabeth, Zurich
Mlle Matthey, Hélène, Genève	M. Zehntner, Hans, Bâle

b) Membres individuels

Mlle Ammann, Judith	M. Riedi, Raimund
M. Amstutz, Walter	Mme Rod, Hannelore
Mlle Baumann, Hélène	M. Rodriguez-Escalonilla, Arturo
M. Baumgartner, Aloïs	Mme Sandmeier, Cosette
Mlle Kuntschen, Emmanuelle	Mlle Sigerist, Daisy
M. Limacher, Wolfram	M. Sofer, Micha
Mme Ludwig-de Wolff, Madeleine	Mlle Steiner, Marianne
M. Matthey, Jean-Louis	Mlle Taheri, Ferechteh
Mme Maurer, Theres	Mlle Towlson, Edith
Mlle Milliquet, Josiane	M. Treichler, Willi
Mme Murray, Maude	M. Twerenbold, Eugen
M. Oberhänsli, Heinrich	M. Weingartner, August
Mlle Piot, Marie Françoise	M. Wiget, Theophil Fritz
Mme Popp-Schmid, Maria	M. Wyssenbach, Martin

Mme Berthoud, Ruth
 Mlle Bertinotti, Dolly
 Mlle Blum, Brigitte
 Mlle Brunner, Christine
 M. Buchli, Anton
 Mlle Butticaz, Brigitte
 M. Cernik, Bohumil
 Mme Cremonte, Silvia
 Mlle Diethelm, Anne-Marie
 M. Eichenberger, Ernst
 Mlle Fahrni, Verena
 Mlle Frossard, Monique

M. Gaspar, Csaba
 M. Girsberger, Konrad
 Mme Girtanner-Freiburghaus, Ruth
 Mme Gubler-Teuscher, Barbara
 Mlle Haeni, Ruth
 Mlle Hefti, Jocelyne
 Mlle Imhof, Edith
 M. Jaggi, Victor
 Mlle Janz, Claudine
 M. Jeanneret, André
 Mlle Jobin, Cécile
 Mlle Kerner, Andrea

c) Membres collectifs

Baptist Theological Seminary, Rüschtikon
 Berner Kunstmuseum, Berne
 Bibliothèque de Brigue
 Centre suisse de la construction scolaire, Lausanne
 Stadtbibliothek, Dietikon
 FIDINAM Fiduciaria d'investimenti e amministrazioni, Lugano
 Givaudan-Esrolko, Dübendorf
 Institut suisse de météorologie, Zürich
 C. G. Jung-Institut, Zürich
 Laboratoire central de la Croix-rouge, Berne
 Bibliothèque de la ville de Morges
 OFIAMT, Berne
 Romanisches Seminar Universität, Zürich

d) Membres démissionnaires

Berger, H.	Feiss, Rosmarie
Bourgknecht, A.-M. Mme	Ilg, Roland
Buser, Hermann	Wackernagel, E. Mlle

e) Membres décédés

Hoch, Helene, Pestalozzibibliothek, Zürich

Le comité a tenu quatre séances au cours de l'année: le 17 décembre 1970, les 25 mars, 24 juin et 24 septembre 1971. Parmi les questions de routine, il y a les relations de l'ABS avec l'extérieur. Plusieurs de nos collègues ont représenté l'ABS à des manifestations en Suisse et à l'étranger, M. Murk a participé aux journées des bibliothèques de lecture publique en Allemagne, M. Bornatico est allé à Pérouse aux journées des bibliothécaires italiens, votre président vous a représentés à l'assemblée générale des bibliothécaires français à Grenoble et au Bibliothekartag à

Cologne, auquel ont pris part également MM. Baer et Maier. M. Maier a participé aux journées du SBVV à Montreux. M. Haefliger, de la Bibliothèque Pestalozzi à Zurich, a fait un voyage d'études d'une dizaine de jours en Yougoslavie, en échange de Mme Vukcevic venue l'année passée. Votre président a participé à un symposium consacré à l'avenir des bibliothèques universitaires organisé à l'Uppsala à l'occasion des 350 ans de la Bibliothèque universitaire de cette ville.

Sur deux plans enfin nous avons manifesté notre présence active. A Strasbourg les 17 et 18 mars s'est tenu le congrès de fondation de LIBER (Ligue des bibliothèques européennes de recherche) à l'origine de laquelle l'ABS a pris une part prépondérante. Grâce à l'appui efficace et généreux du Conseil de l'Europe, LIBER va pouvoir mettre au point un certain nombre de projets et d'études en vue d'unifier en Europe dans le domaine des bibliothèques ce qui peut et doit l'être. Ses deux premiers projets concernent l'un le catalogage en coopération sur le plan européen, le second le comportement du chercheur dans la bibliothèque, en collaboration avec l'institut de littérature et de techniques artistiques de masse, de l'Université de Bordeaux, sous la direction de M. Robert Escarpit. Ces deux projets sont financés par le Conseil de l'Europe et seront réalisés au cours de l'année 1972. LIBER a également en vue la publication d'un bulletin d'informations et de monographies résumant ses travaux.

A Lausanne dans le cadre de la FIAB s'est tenu du 29 juin au 2 juillet un colloque international sur la construction des bibliothèques universitaires réunissant une trentaine de bibliothécaires et une vingtaine d'architectes et d'ingénieurs provenant de 20 pays différents. Le dialogue instauré entre architectes et bibliothécaires, longuement préparé par des communications qui avaient été distribuées aux participants un mois à l'avance, a permis de cerner d'assez près la réalité des problèmes. Qu'il s'agisse de la mise en forme du programme de construction ou de sujets plus spéciaux tels la climatisation ou de l'impact des moyens audio-visuels sur les bibliothèques de demain, on ne peut qu'être enchanté de la richesse d'enseignement de ces journées. Passant en revue les principaux sujets de réflexion que pose la construction d'une bibliothèque universitaire, les divers orateurs ont su aller à l'essentiel et fournir les raisons de certains choix de principe; construction modulaire, dimensions standardisées pour l'équipement intérieur ordonnance des locaux, transport mécanique des livres, implications architecturales de l'automatisation et de l'usage des cassettes audio-visuelles, luminosité et acoustique, etc. La fidélité exemplaire des congressistes aux séances est la meilleure preuve de la qualité des débats. Il est vraisemblable que les communications et un résumé des discussions feront l'objet d'une publication dont sont chargés Mlle Buttica et M. L.-D. Perret, bibliothécaires de la BCU de Lausanne.

Une exposition de photographies et de plans de plus de 60 bibliothèques universitaires construites au cours des 6 dernières années a permis aux participants de voir quelques-unes des meilleures réalisations de notre époque. Le colloque s'est déplacé également à Bâle pour une journée, afin d'y voir la Bibliothèque universitaire inaugurée en 1968, la plus moderne et la plus belle de Suisse. Les manifestations marginales ainsi que le dîner de clôture offert par deux firmes suisses intéressées à l'équipement des bibliothèques ont remporté un vif succès et ont contribué à la haute tenue de ce colloque.

Le financement était assuré de la manière suivante:

Etat de Vaud	10 000.—	30%
Ville de Lausanne	5 000.—	15%
Confédération	7 500.—	22%
FIAB	5 000.—	15%
Com. Nat. Suisse Unesco	1 000.—	3%
Industrie	2 500.—	8%
participants	2 200.—	7%
<hr/>		
Total	frs. 33 200.—	

A propos de ce colloque, j'aimerais encore faire une remarque. Nous nous plaignons souvent en Suisse du manque d'intérêt des pouvoirs publics à l'égard des bibliothèques. Etant donné que la Confédération participait pour 25% au financement de ce colloque, le Département fédéral de l'intérieur, la Commission nationale suisse pour l'UNESCO et la Conférence universitaire suisse ont été invités formellement à se faire représenter. Le Département fédéral de l'intérieur a délégué M. *Hochstrasser* qui a ouvert officiellement le Colloque, mais n'a pu rester que deux heures; il s'est fait représenter le lendemain par l'un de ses adjoints qui a passé une journée. La Conférence universitaire suisse n'a pas donné suite à notre invitation alors qu'elle possède une commission d'experts pour les constructions universitaires. Nous avons donc là une preuve nouvelle que le sort des bibliothèques universitaires — comme celles de lecture publique d'ailleurs — n'intéresse pas nos autorités.

Le Congrès annuel de la FIAB a eu lieu du 30 août au 4 septembre à Liverpool. Près de 700 personnes y ont assisté. Si le thème principal: l'organisation de la profession, n'a pas apporté d'éléments nouveaux, il a permis pourtant un échange d'expériences utiles. Les problèmes débattus dans la section des bibliothèques nationales et universitaires touchaient à la gestion et plus particulièrement à la gestion financière des bibliothèques. Mais l'exposé le plus remarquable a été sans doute celui de M. B. *Enright* consacré aux moyens audio-visuels. Il en a véritablement posé la problématique et son exposé pourrait être considéré comme un programme d'étude pour une sous-section de la FIAB. Notre délégation comprenait MM. Borgeaud et Clavel. Il est regrettable que la Suisse alémanique n'ait pas été présente; tout comme on peut regretter l'absence de la lecture publique, car dans ce domaine, il y a quelque chose à apprendre en Grande-Bretagne.

Parmi les activités nouvelles que le Comité de l'ABS a assumées ou mise en train, trois méritent d'être citées dans ce rapport; sur la suggestion de M. Marc.-A. Borgeaud, l'Institut d'études sociales de Genève, section Ecole de bibliothécaires, et la commission d'examens de l'ABS ont formé une *commission paritaire* dans le but d'examiner en commun tous les problèmes touchant à la formation professionnelle. Cette collaboration qui existait depuis longtemps grâce aux contacts personnels que nous avons avec l'Ecole de Genève, prend désormais une forme plus structurée qui profitera, nous en sommes certains, à notre profession. Parmi les thèmes qui devront être débattus, citons les travaux de diplôme, la parité en matière d'examens, la propagande pour la profession, etc.

Dans un autre domaine, celui de la *normalisation des règles de catalogage*, le comité a pris l'initiative, à la suite de la suggestion qu'avait faite M. Wegmüller

dans son exposé à la dernière Assemblée générale à La Chaux-de-Fonds, de réunir un groupe de travail formé des spécialistes des principales bibliothèques suisses.

En voici la composition:

M. F. Gröbli, UB Basel, président
 M. P. Gavin, BCU, Lausanne, secrétaire
 M. P. Chaix, BPU, Genève
 M. E. Clavadetscher, ZB, Zürich
 M. M. Downey, ETH, Zürich
 M. J. Frey, ZB, Luzern
 Mme C. Miazgowska-Marmier, BCU, Fribourg
 M. R. Muller, St-UB, Berne
 M. H. Steiger, Mobiliar-Versicherungs-Gesellschaft, Bern
 M. W. Vontobel, LB, Bern

Ce groupe de travail a tenu quatre séances au cours des premiers mois de cette année. Une abondante documentation a été réunie pour être étudiée. Mais je n'en dis pas davantage puisque MM. Chaix et Groebli vont nous en parler tout à l'heure. Nous espérons que grâce à la commission d'experts chargée des questions de documentation, les frais causés par ce groupe de travail seraient pris en charge par la Confédération. Ça n'a pas été le cas, M. Tschudi ayant refusé l'aide demandée. Souhaitons quand même plein succès aux travaux de ce groupe.

Dans sa séance d'hier, le comité a pris acte du rapport intermédiaire présenté par M. Groebli, président de la commission, a approuvé les Recommandations contenant les principes posés par le groupe de travail et lui a donné mandat de continuer son travail lorsqu'il disposera du rapport de la FIAB sur les règles de catalogage et du rapport du groupe de travail de langue allemande présidé par M. Pflug de Bochum. Les exposés de MM. Chaix et Groebli, ainsi que les recommandations du groupe de travail seront publiés dans les Nouvelles. Chacun pourra donc en prendre connaissance.

Le troisième domaine dans lequel le comité a décidé d'agir concerne *l'Année du livre*. Vous savez que l'UNESCO a déclaré l'année 1972 année du livre. Un vaste comité suisse a été mis sur pied pour faire l'inventaire des actions possibles dans le cadre de l'année du livre. Ce comité, placé sous l'égide de la commission nationale suisse de l'UNESCO, groupe une soixantaine de personnes touchant de près ou de loin au monde du livre. Nos collègues Maier et Rohrer, ainsi que M. Müller, président du Service suisse aux bibliothèques, ont pris part aux travaux et exposé les projets que les bibliothécaires aimeraient voir réaliser pendant l'année prochaine; développer la lecture publique en Suisse en accordant une aide massive à Biblio-suisse. Il est aussi souhaitable que l'action suisse s'exerce en partie au profit des pays en voie de développement, notamment ceux d'expression française.

Mais plus que les problèmes auxquels nous travaillons, j'aimerais évoquer ici ceux qui ont surgi pendant cette législature et que nous n'avons pas encore résolus, mais auxquels il est indispensable de chercher une solution.

D'abord quelques faits: en février de cette année, à l'occasion d'un cours de perfectionnement organisé dans le cadre de l'Institut d'études sociales de Genève, M. F. Donzé a présenté la profession de bibliothécaire — son exposé a paru dans

le No 2 des Nouvelles de cette année. Après son exposé, une discussion assez vive s'engagea et des critiques ont été émises à l'égard de l'ABS. Lors d'une séance du comité en mars, nous avons consacré près de deux heures à discuter de ces problèmes, ainsi que de celui de la relève qui préoccupe de nombreux collègues. Dans le groupe des bibliothèques de culture, la contestation a fermenté au cours de deux séances et a abouti à un rapport qui a été remis au comité au mois de juillet. La mode est à la contestation, il est normal que nous y sacrifions nous aussi. C'est d'ailleurs plus dans le ton que dans le fond que se manifeste la contestation.

Le premier point sur lequel portent les critiques, c'est celui de la formation continue ou plus exactement encore du recyclage. De nombreux bibliothécaires estiment qu'ils ne sont plus à jour dans leurs connaissances professionnelles, à cause de l'évolution trop rapide des techniques et de la théorie bibliothéconomique. Il faut avouer que l'ABS a peu fait dans ce domaine, tout se résume à quelques cours de perfectionnement organisés à la Bibliothèque Nationale. Un cours sera organisé à la BCU de Lausanne cet automne sur l'organisation de la discothèque. L'effort principal dans ce domaine a été assumé par l'institut d'études sociales de Genève, sous l'impulsion de Mmes Court et Perfetta, qui a organisé chaque année depuis 1968 des cours de perfectionnement, ouverts avant tout à ses anciens élèves. C'est un problème que nous avons confié, nous l'avons dit, à la commission paritaire ABS—LES.

Pour pallier cette carence, le comité a décidé de créer une commission du perfectionnement professionnel. Cette nouvelle commission permanente aura pour principale tâche d'organiser des cours de recyclage. Dans ce sens elle aura aussi le devoir de se tenir au courant de tous les domaines de la bibliothéconomie dans lesquels une évolution des méthodes se sera fait sentir. Elle comprendra:

deux représentants des bibliothèques universitaires
 deux représentants des «Bildungsbibliotheken»
 deux représentants des bibliothèques de lecture publique
 deux représentants des bibliothèques spécialisées
 le président de la commission d'examens
 un représentant de l'Institut d'études sociales de Genève
 deux représentants du corps enseignant de Berne et Neuchâtel.

Parallèlement à ces préoccupations, il est demandé une meilleure information sur les problèmes professionnels, «autant à l'intérieur même de la profession que pour en donner une plus juste image vis-à-vis du public». En fait ce désir peut porter sur plusieurs types d'information: cela peut être sur la vie interne de l'association, donc une information portant par exemple sur les décisions du comité, sur ce qui se passe dans les groupes de travail, etc. Les Nouvelles sont là pour diffuser ces informations, elles le font, me semble-t-il, tout au plus pourrait-on souhaiter voir figurer un extrait du procès-verbal des séances du comité dans les Nouvelles. Mais cette information peut aussi toucher la profession comme telle, c'est-à-dire qu'il s'agit davantage d'une formation que d'une information. De toute manière, il faudrait pouvoir disposer de moyens plus importants si l'on voulait diffuser davantage de communiqués. Prenons par exemple la Conférence des directeurs des bibliothèques universitaires ou le groupe de travail sur l'unification des règles de catalogage. On pourrait imaginer que tous les membres de l'ABS re-

goivent tous les documents d'étude et les procès-verbaux de toutes les séances. Une telle diffusion occasionnerait des frais considérables. Le profit que l'on en retirerait vaudrait-il la peine? Chaque année, vous avez un résumé de ces activités dans le rapport du président. Une telle diffusion exigerait une meilleure organisation de notre secrétariat et un relèvement des cotisations. Toujours dans le domaine de l'information, on peut espérer une réalisation: celle d'une plaquette faisant la démonstration du métier, tant pour le recrutement que pour la défense et l'illustration de la profession. Là aussi une collaboration avec l'Institut d'études sociales de Genève pourrait être profitable.

S'il faut défendre notre profession auprès du grand public, il est encore plus nécessaire de le faire auprès des autorités. Une bonne défense pourrait amener les autorités à mieux classer les bibliothécaires dans les échelles de fonctionnaires. C'est ce que certains détracteurs de l'ABS reprochent au Comité de n'avoir pas su faire. Il convient de rappeler que l'ABS n'est pas un syndicat, mais une association groupant des bibliothécaires et des bibliothèques. Quel est le poids des uns et des autres? D'un côté un peu plus de 500 bibliothécaires, payant 10.— de cotisation annuelle qui leur donne le droit de recevoir les *Nouvelles*, dont l'abonnement coûte frs. 12.50, et je crois bien qu'à ce prix, nous y perdons! D'un autre côté, 150 membres collectifs dont l'apport financier est plus du double de celui des membres individuels, mais qui sont représentés, en fin de compte, par des personnes qui sont membres individuels. Il faut le dire notre Association vit grâce aux membres collectifs, même si ce sont des membres individuels qui l'animent. Et ils l'animent en fonction des problèmes qui se posent aux bibliothèques, et non aux individus. On ne voit pas notre Association — ou son président — intervenir auprès des autorités fédérales, cantonales ou communales pour défendre les salaires de ses membres. Ce n'est pas sa mission, je le répète, il y a, pour ce genre de défense, des organisations spécialisées: les syndicats. Notre Association peut donc éditer une plaquette pour défendre la profession et y gagner de nouveaux adeptes, mais elle n'a pas à s'occuper de tâches syndicales.

Elle a par contre la mission de traiter des problèmes qui se posent à nos bibliothèques; le prêt interurbain, le catalogue collectif et son fonctionnement, le RP5, les améliorations que chaque bibliothèque peut apporter dans ses services, une certaine coordination dans les acquisitions, peut-être une répartition des tâches de recherche et d'expérience, etc. Là, sans aucun doute, nous pourrions augmenter l'activité de l'ABS, pour autant que l'on trouve des gens qui aient du temps à consacrer à ces tâches.

J'aimerais vous citer un fragment de l'exposé du président de l'American Library Association concernant la vie de la grande association américaine. E. Keith Doms a présenté cet exposé à Liverpool en relation avec les problèmes de structure qui se posent à l'ALA. «Dans le classement des priorités, l'American Library Association a réaffirmé en 1970 qu'elle continuerait à être une organisation au service des bibliothécaires et des bibliothèques et que son objectif premier était la promotion et l'amélioration du service des bibliothèques et de la bibliothéconomie. Ce fut une décision capitale, puisqu'elle ne considère pas l'ALA comme une organisation exclusivement professionnelle, mais maintient son rôle traditionnel d'association culturelle dont la qualité de membre peut être obtenue par des institutions, des administrateurs, des personnes intéressées aussi bien que par des bibliothécaires.

De plus cette décision établit la base de l'autocritique actuelle de l'ALA, qui est centrée principalement sur la réorganisation et la démocratisation plus poussée de l'organisation.» Entre parenthèses, l'ALA possède un secrétariat occupant 263 personnes.

Parmi les critiques adressées à l'Association, je mentionnerai encore celles qui portent sur la composition du comité. Rappelons-en la formation actuelle: 1 représentant de toutes les grandes bibliothèques scientifiques (sauf une): UB Bâle, STUB Bern, BN Berne, BCU Fribourg, BPU Genève, BCU Lausanne, ETH Zurich, (ZB Zurich est absent). Ces bibliothèques ont un siège quasi permanent, celui de Lausanne ayant été occupé par d'autres bibliothèques pendant une dizaine d'années, pour les raisons que l'on sait. Les bibliothèques de culture disposent de trois sièges à l'heure actuelle: KB Frauenfeld, ZB Luzern, BV La Chaux-de-Fonds; les bibliothèques de lecture publique occupent deux sièges: la Bibliothèque pour Tous et la Berner Bücherei, les bibliothèques de l'industrie sont présentes en la personne du bibliothécaire-documentaliste de Hoffmann-la-Roche; enfin deux représentants de la Commission du personnel. Il est évident que les huit grandes bibliothèques sont mieux représentées que les autres. Mais aussi ce sont ces bibliothèques qui supportent le 90% du prêt interurbain, qui possèdent la moitié des fonds de livres et dont les crédits annuels représentent le 60% des dépenses totales de la Suisse pour les bibliothèques. Si l'on diminue le nombre des sièges des bibliothèques universitaires au comité au profit des bibliothèques plus petites et ne jouant pas le même rôle sur le plan national et international, les décisions importantes seront prises alors par la Conférence des directeurs des bibliothèques universitaires, et non plus par le comité de l'ABS, ce qui ne manquera pas de produire un schisme dans le «Bibliothekswesen» de la Suisse et rabaissera l'ABS au rang d'une amicale de bibliothécaires, sympathique sans doute, mais peu efficace. Il est dangereux, à mon avis, d'en arriver là.

Le problème de la représentation au comité reflète les intérêts divergents de bibliothèques de type différent. Faut-il donner plus d'indépendance aux groupes et faire une fédération comprenant trois ou quatre groupes: universitaires, cantonales et culture, lecture publique, spécialisées? Quelle serait l'efficacité d'un comité fédératif par rapport à la situation actuelle? C'est une solution que la France a envisagée, mais qu'elle semble ne pas vouloir adopter finalement. Vaut-il mieux créer une association des bibliothèques et un syndicat de bibliothécaires?

Ces problèmes revêtent une acuité assez prononcée ces temps-ci, parce qu'il est normal qu'une association vivante fasse son autocritique régulièrement si elle ne veut pas s'endormir, recherche des solutions nouvelles au moment où des problèmes nouveaux se présentent. Cela tient aussi au fait que dans le domaine de la lecture publique, quelques hommes dynamiques ont pris conscience de l'urgence d'une action d'envergure en Suisse. Est-ce la raison pour tout bouleverser dans la maison? Cela tient encore au fait que les bibliothèques de culture — ou en tout cas certaines d'entre elles — se trouvent placées devant des options ou à un palier de croissance qui les obligent à définir plus précisément leur structure — ou à constater l'absence de structure — et qu'elles attendent de l'ABS une aide qu'elles sont en droit d'attendre d'une organisation professionnelle, surtout de la part des bibliothèques universitaires qui ont connu ces problèmes il y a 25 ou 30 ans. Mais là, c'est peut-être le cloisonnement en groupes qui nuit au développement des bibliothèques et j'ose ici m'engager au nom de quelques-uns de mes collègues de la

Conférence des directeurs des bibliothèques universitaires en affirmant que nous sommes prêts à collaborer dès que des désirs précis seront formulés.

L'ABS doit éviter absolument de se laisser gagner par une fièvre passionnelle. Et ce n'est pas la «Schwärmerei» d'un petit groupe qui doit mettre en cause l'existence de notre Association.

Votre comité a donc décidé de confier l'étude de ces problèmes à une commission appelée à s'occuper des statuts et de leur révision. Cette décision que votre comité avait prise dans sa séance du mois de juin a été renforcée par la proposition que le groupe des bibliothèques de lecture publique a fait parvenir au président il y a une dizaine de jours. Je vous en donne lecture:

Die Schweizerische Arbeitsgemeinschaft der Volksbibliotheken ist beunruhigt über die vielfältigen Probleme, die im Bibliothekswesen der Schweiz der Lösung harren:

- Aktive Bibliothekspolitik mit dem Ziel wirksamer Öffentlichkeitsbeziehungen und gesetzgeberischer Maßnahmen auf Kantons- und Bundesebene,
- Probleme der Koordination und der Kooperation zwischen den einzelnen Bibliotheken,
- Fragen der Rekrutierung, der Ausbildung und der Besoldung des Personals u. a. m.

Der Vorstand der VSB wird eingeladen, so rasch wie möglich eine Kommission aus Vertretern der verschiedenen Bibliothekstypen einzusetzen, die den Arbeitsbereich, die Struktur und die Statuten der VSB überprüfen und an der Jahresversammlung 1972 Bericht und Antrag stellen soll.

Notons en passant que le comité avait déjà nommé une petite commission en 1965 à cet effet, mais qu'elle ne s'est jamais réunie par la faute de son président qui ne l'a pas convoquée.

Cette commission va comprendre:

un ou deux représentants de chacun des groupes de bibliothèques: universitaires, Bildungsbibliotheken, lecture publique et spécialisées, enfin deux représentants de la commission du personnel. Avis aux amateurs.

Elle vous présentera un rapport l'année prochaine, il n'est évidemment pas certain qu'elle soit au bout de ses travaux à ce moment là.

Arrivé au terme de mon mandat de président, j'aimerais remercier tous ceux qui ont travaillé à la réalisation des objectifs que le Comité avait fixés à son programme, ainsi que tous ceux qui ont collaboré aux travaux des commissions. Ma reconnaissance va plus spécialement à M. Robert *Nöthiger*, notre trésorier, qui accomplit un immense travail, ainsi qu'à M. Georges *Delabays*, le secrétaire, qui a eu la charge importante des procès-verbaux. Enfin je tiens à remercier le personnel de la Bibliothèque Nationale, M. *Hartmann* et Mlle *Keller* notamment, qui assument une partie du travail de secrétariat de l'ABS.

Il est plus facile de critiquer que de réaliser. En trois ans de législature, on ne fait pas grand'chose, en tout cas moins qu'on espérait. Les conditions dans lesquelles il faut exercer la présidence de notre Association ne sont pas favorables à l'efficacité, parce que le président est toujours un homme chargé, sinon surchargé. En général le secrétaire est bibliothécaire dans une autre bibliothèque, ce qui ne facilite pas les contacts. Pourrons-nous encore longtemps vivre ainsi en amateurs?

La question a été posée par l'ASD qui proposait la création d'un secrétariat permanent commun aux deux associations. Je pense que la commission qui étudiera la réforme des statuts et de la structure de l'ABS devra se pencher également sur ce problème. Toutes les suggestions utiles seront les bienvenues, tout comme les critiques. C'est une œuvre collective que nous avons à faire.

Mes vœux s'adressent maintenant à mon successeur. Je souhaite vivement qu'il puisse atteindre à davantage d'efficacité. Même si la législature qui s'ouvre va voir plusieurs départs, j'espère que notre association saura conserver son unité, et je suis certain que notre nouveau président, alliant la fidélité aux principes de l'ABS à l'ouverture d'esprit d'un homme dynamique, saura prendre en mains les destinées de l'ABS à la satisfaction de tous, même peut-être à la sienne propre. C'est là mon vœu le plus cher.

RAPPORT DE L'ASSEMBLÉE DE L'ABS

Frauenfeld, 25 septembre 1971

Cette assemblée annuelle était la 70^e de notre Association. Frauenfeld est une aimable cité et le canton de Thurgovie, dont elle est la capitale, une très belle région. Idée excellente donc d'y tenir les assises de l'ABS! Il y avait une autre raison: la Bibliothèque cantonale de Thurgovie, rénovée et agrandie, méritait largement cet égard de la part des bibliothécaires suisses. De plus, son directeur, son animateur depuis 1933, l'artisan de son progrès constant et de son récent renouveau, M. Egon Isler, prend sa retraite à la fin de l'année et siégeait pour la dernière fois au Comité de l'ABS. Ses collègues et ses très nombreux amis bibliothécaires étaient heureux de lui dire leurs félicitations et leurs vœux à Frauenfeld même.

L'assemblée générale s'est tenue dans la salle du Grand Conseil, à l'Hôtel de Ville.

Procès-verbal de l'Assemblée générale

M. le Président Clavel ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux participants à cette assemblée qu'honore la présence de plusieurs hôtes qu'il salue et remercie particulièrement: M. le Président du Conseil d'Etat Walter Ballmoos et sa femme, M. Ernst Bucher, conseiller de la Ville de Frauenfeld et sa femme, M. Bruno Meyer, représentant la Société des Archivistes suisses, M. Hans Baer, représentant l'Association suisse de documentation.

Les bibliothécaires des pays voisins se sont fait représenter, la France, par Mlle M. Chaumié, bibliothécaire du Museum National d'histoire naturelle à Paris, l'Allemagne, par M. le prof. Schmidt-Kunzemüller, Directeur de la Bibliothèque de l'Université, Kiel, l'Autriche, par M. O. Stranzinger, directeur de la Bibliothèque

de l'Université d'Innsbruck, et l'Italie par M. Tomaso Urso, de la Bibliothèque de l'Université de Florence.

L'ordre du jour ne soulevant aucune objection, l'Assemblée en aborde les points successifs.

1. Le procès-verbal de la 69^e assemblée générale, tenue à La Chaux-de-Fonds le 26 septembre 1970, paru dans le No. 5, 1970 des Nouvelles, est adopté à l'unanimité.

2. Elections: a) Comité, b) Président, c) Commission d'examens, d) Commission du personnel, e) Délégués de la commission du personnel au comité.

M. le Président fait distribuer des bulletins de vote et désigne deux scrutateurs. Ceux-ci procèdent au dépouillement des bulletins pendant le No suivant de l'ordre du jour puis en communiquent les résultats à M. le Président qui les lit à l'Assemblée. Nous donnons ici ces résultats:

Comité. Le Comité est réélu dans sa composition actuelle moins M. Isler, démissionnaire. M. A. Gattlen, directeur de la Bibliothèque Cantonale du Valais, est élu à la place de M. Isler.

Président: M. F.-G. Maier, directeur de la Bibliothèque Nationale, est élu président de l'ABS en remplacement de M. J.-P. Clavel. Cette élection-là s'est faite par acclamation. M. Maier remercie l'Assemblée de sa confiance et fait de son prédécesseur à la présidence, un éloge chaleureusement applaudi.

c) *Commission d'examens.* Réélue dans sa composition actuelle.

d) *Commission du personnel.* Réélue dans sa composition actuelle.

e) *Délégués de la Commission du personnel au Comité.* MM. Nöthiger et Delabays sont réélus.

Toutes ces élections ont réuni chaque fois la totalité ou la presque totalité des suffrages.

3. M. le Président présente à l'Assemblée son rapport sur l'activité de l'Association en 1970. Ce rapport, que chacun peut relire dans ce numéro même des Nouvelles, est vivement et unanimement applaudi.

4. M. Nöthiger présente ensuite les comptes de l'exercice 1970, que M. Perret, au nom des réviseurs, propose ensuite d'approuver avec remerciements au trésorier pour leur bonne tenue, ce que l'Assemblée s'empresse de faire. M. Frehner, réviseur des comptes, accepte, son mandat venant à expiration, d'être réélu à ce poste, ce dont l'Assemblée le remercie à l'unanimité.

5. Aucune proposition individuelle n'a été communiquée à M. le Président qui lève la séance à 17 h. 30.

Normalisation internationale des règles de catalogage et unification sur le plan suisse. Tel était le titre des deux exposés que firent devant l'Assemblée MM. Paul Chaix, sous-directeur de la Bibliothèque Publique et Universitaire de Genève, et Fredy Groebli, bibliothécaire à la Bibliothèque Publique de l'Université de Bâle. Ces deux exposés, dont les textes paraîtront dans ces Nouvelles, ont retenu l'attention de tous les auditeurs, conscients de l'importance du problème.

Le secrétaire: Georges Delabays

DIE JAHRESVERSAMMLUNG DER VSB IN FRAUENFELD 25./26. September 1971

Frauenfeld liegt auf 47° 33' 32" nördlicher Breite, 8° 53' 49" östlicher Länge an dem Fließchen Murg, ferner auf 440 m über Meer; es zählt 18 000 Einwohner, ist Hauptstadt des lieblichen Kantons Thurgau, hat einen Bahnhof, eine Kantonsbibliothek und -schule, Artilleriekasernen, Verwaltungsgebäude. Frauenfeld hat eine Geschichte, die im frühen 13. Jahrhundert beginnt und im September dieses Jahres um ein wichtiges Ereignis bereichert worden ist: Die Vereinigung schweizerischer Bibliothekare hat hier am 25. des Monats ihre jährliche Versammlung abgehalten und die Stadt am 26. zum Ausgangs- und Zielpunkt einer Fahrt durch den Kanton Thurgau gemacht.

Aus der ganzen Schweiz, vor allem auch aus der welschen Schweiz, strömten die Teilnehmer zusammen; über 150 Personen waren es, die im früheren Tagsatzungs-, heutigen Großratssaal des Rathauses Platz nahmen, milde bestrahlt vom Spätnachmittagssonnenschein, der durch die bemalten Fensterscheiben floß. Wahlen waren ihr wichtigstes Traktandum: Ergänzungswahlen ins Komitee und in verschiedene Kommissionen — allem voraus natürlich die Wahl des neuen Präsidenten; Auskunft über die Verhandlungen gibt der «Rapport» von M. Georges Delabays, dem scheidenden Sekretär der VSB, dem für seine Verdienste um die Vereinigung auch hier gedankt sei. Nach der Verlesung des Präsidialberichts und der Genehmigung der Betriebsrechnung für 1970 folgten die zwei in diesem Heft abgedruckten Referate von M. Paul Chaix und Herrn Fredy Gröbli über die Vereinheitlichung der Katalogisierungsregeln.

Dann waren die Bibliothekare von der Stadt zu einem Apéritif geladen; einem seit einigen Jahren erst angebauten, vorzüglichen frischen Landwein, der in der Nähe Frauenfelds wächst, sprachen die Gäste erfreut und ausgiebig zu. Es folgte das Abendessen; viel Kunstsinn verriet die Tischdekoration: Frau Isler hatte mit Obst und Laubgirlanden die Tafel geschmückt. Es folgten die Rede von Regierungspräsident Ballmoos, statistisch vortrefflich belegte Ausführungen über den Kanton Thurgau, seine mannigfaltigen Aufgaben und Leistungen heute, und die humor- und temperamentvolle Ansprache von Stadtrat Dr. Bucher, der aus seiner Autobiographie den Abschnitt «Bibliotheken» vortrug. Schließlich durften die Gäste ein von den Behörden gestiftetes Buch über den Thurgau entgegennehmen; der Verlag Huber schenkte uns die Erinnerungen des Verlegers Friedrich Witz und Jean-Pierre Monniers «Bekenntnis zum offenen Roman», Bücher, die dem Anlaß und seinen Teilnehmern aufs schönste angemessen waren.

Am Sonntag fuhren die Bibliothekare, im Licht eines glanzvollen Septemberhimmels, durch die thurgauische Landschaft, vorbei an ausgedehnten Intensivkulturen, sanften Hügeln, stattlichen Dörfern nach Bischofszell; unter der Führung von Dr. Jürg Ganz, dem Adjunkten des kantonalen Denkmalpflegers, erfolgte ein Rundgang durch das Städtchen, wobei einiges zu erfahren war über die Schwierigkeiten, die Erhaltung und Betreuung von Kunstdenkmälern aufgeben. Weiter reiste die Car-Karawane nach Kreuzlingen; vor der St. Ulrichs-Basilika erzählte Dr. Isler aus der bewegten Geschichte dieses Bauwerks und des dazugehörigen Seminars; der Kirchenbesichtigung schloß sich ein Orgelvortrag von Herrn und Frau Wäger an.

Im «Waaghaus» zu Gottlieben waren die Tische schon gedeckt, der Fisch im Ofen und der Wein bereitgestellt, als die Bibliothekare vorfuhren, um sich zu stärken für die zweite Tageshälfte: die Besichtigung des Schloßchens Arenenberg, das von Kantonsarchivar Dr. Bruno Meyer vorgestellt wurde, für die Rückfahrt nach Frauenfeld und für die Reise nach Hause schließlich, die ein jeder im guten Gefühl antreten konnte, erfreuliche und schöne Tage verbracht zu haben. Daß die Jahresversammlung 1971 der VSB ein Erfolg geworden ist und den Teilnehmern in der besten Erinnerung bleiben wird, das ist natürlich vor allem das Verdienst von Herrn Dr. Egon Isler und seiner verehrten Frau Gemahlin; ihnen müssen wir herzlich danken.

R. Luck

RAPPORT

du directeur de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne sur le Conseil Général de la FIAB à Liverpool

(30 août—4 septembre 1971)

Le nombre de participants au Conseil général de la FIAB ne cesse de croître depuis la guerre. Alors qu'il y avait une soixantaine de délégués dans l'immédiat après-guerre, ce ne sont pas moins de 700 personnes qui se sont réunies à Liverpool. Ce chiffre ne va pas sans poser de sérieux problèmes d'organisation. Cette affluence était due en partie cette année au séminaire qui précédait le Conseil et qui a groupé quelques dizaines de bibliothécaires provenant des pays anglophones en voie de développement. 70 pays étaient représentés au Conseil.

Le thème principal était l'organisation de la profession. Deux séances plénières y furent consacrées, comportant plus de douze exposés se rapportant à l'organisation soit sur le plan national, soit sur le plan international. Le manque de temps a malheureusement empêché toute discussion du problème. C'est regrettable, parce qu'il y aurait eu profit à éclairer certains points demeurés obscurs et à dissiper peut-être des malentendus.

L'impression générale qui s'est dégagée de ces exposés, c'est que nous trouvons dans le monde tous les types d'organisation et que nul n'est parfait. Un peu partout se pose le problème des relations entre les divers types de bibliothèques, de même celui de l'association de bibliothécaires et de bibliothèques dans le même organisme. Nous avons retenu de l'exposé de M. Keith *Doms*, délégué de l'American Library Association, que l'ALA cherche toujours à défendre les intérêts généraux des bibliothèques, à promouvoir leur développement et à renseigner ses membres sur l'évolution des techniques et de la problématique dans la profession. L'ALA dispose évidemment de puissants moyens et compte un état-major important à son siège à Chicago (263 personnes!) Son action peut donc s'étendre à tous les domaines et atteindre à un degré d'efficacité que nous ne connaissons pas en Europe.

Un autre thème a été traité dans la section des bibliothèques nationales et universitaires; il s'agit du Planning Programming Budgeting System (PPBS) appliqué aux bibliothèques. Un exposé général de M. Buckmann (USA) permettait aux assistants de se familiariser avec le problème et d'en voir quelques aspects plus précisément applicables aux bibliothèques, ainsi que les limites dans le cas d'institution dont le but n'est pas le profit commercial. Le PPBS est une technique exigeant d'adapter le budget aux objectifs que l'on s'est proposé d'atteindre. Il convient donc de définir ces objectifs, mais pour le faire il faut tout d'abord connaître dans le détail toutes les opérations internes de la bibliothèque. Les objectifs sont définis selon un plan de développement de cinq ans, par exemple, et au fur et à mesure que ce plan se réalise, on adapte le PPBS, on le modifie en tenant compte des résultats, des éléments inattendus qui surviennent, etc. M. E. Denery, administrateur général de la Bibliothèque nationale de Paris, exposa les données du VIème plan concernant les bibliothèques de France. Sans être l'exacte application du PPBS, l'effort de réflexion et de projection fait en France pour ce VIème plan, est digne d'intérêt. Il montre la voie sur ce que nous pourrions faire en Suisse dans ce domaine. Un troisième exposé de M. F. De Vries, directeur-adjoint de la bibliothèque royale de Bruxelles, avait traité à l'expérience extrêmement intéressante d'application intégrale du PPBS dans la BR. En voulant définir les objectifs, il a fallu commencer par faire des analyses très fouillées de l'activité de chaque agent de la BR, calculer le prix de revient de chaque opération, décortiquer les dépenses selon leur nature. Grâce à cette étude, il a été possible de se faire une image plus exacte de la réalité et le PPBS s'est montré une excellente méthode de gestion.

Dans la sous-section des bibliothèques universitaires, un exposé remarquable de M. Enright, de l'University Library of Sussex, était consacré aux problèmes que posent les moyens audio-visuels. C'est la première fois que le problème est traité dans toute son ampleur; d'un côté, les bibliothèques universitaires doivent s'ouvrir à ces moyens et veiller à leur acquisition dès que possible, en tout cas avant qu'un autre centre ne s'en charge, parce que ce serait au détriment de la bibliothèque et provoquerait une dispersion dans les moyens d'information scientifique. D'un autre côté, les bibliothèques universitaires doivent apprendre à «traiter» ces nouveaux moyens, dont le but est semblable à celui des ouvrages scientifiques, mais dont l'usage est différent et exige de la part du bibliothécaire une sorte de conversion. Bien plus, ces moyens remettent en cause les relations entre la bibliothèque et l'université, parce que souvent ces moyens sont créés sur place par des professeurs ou des centres spécialisés, la bibliothèque ayant pour tâche de se procurer les moyens et de les mettre à disposition. Nos bibliothèques centrales devront donc s'équiper dans un délai relativement proche de carrels munis d'un poste de télévision en circuit fermé, d'enregistreurs, de petites salles de projection pour des groupes d'étudiants, etc. Enfin la saisie bibliographique de tous ces moyens pose des problèmes qui doivent être étudiés sans tarder.

Après le succès du colloque de Lausanne sur la construction des bibliothèques universitaires, la commission de la construction a proposé de tenir un colloque à Rome en 1973 sur la construction des bibliothèques nationales.

Deux mots pour terminer sur la délégation suisse; elle comprenait M. M.-A. Borgeaud et le soussigné. Il est regrettable que la Suisse alémanique n'ait pas été représentée, de même que les bibliothèques de lecture publique n'aient pas eu de

délégué. Il nous a été donné de visiter deux bibliothèques dans la région de Chester qui peuvent être des modèles du genre, l'une est un dépôt régional, l'autre la bibliothèque d'une petite agglomération. Nous avons à peu près tout à faire en Suisse dans ce domaine. Il aurait été profitable de voir ce que la Grande-Bretagne a réalisé.

Le Conseil général de la FIAB se réunira l'an prochain à Budapest et consacra ses travaux, dans le cadre de l'Année internationale du livre, à l'impact de la lecture dans le monde.

J.-P. Clavel

Bibliothekschronik - Chronique des bibliothèques

† Dr. Pierre Bourgeois

Direktor der Schweizerischen Landesbibliothek 1946—1962

Am 8. Oktober 1971 ist Dr. Pierre Bourgeois gestorben, 16 Jahre lang Direktor der Schweizerischen Landesbibliothek und einer der «grand old men» des Bibliothekswesens unseres Landes.

Es hat nicht an Stimmen gefehlt, die seine Verdienste um die Landesbibliothek, um nationale wie internationale bibliothekarische und kulturelle Vereinigungen gewürdigt haben: anlässlich seines Rücktritts in der für ihn zusammengestellten Sondernummer der «Nachrichten» (Jg. 38, Nr. 6, Dez. 1962) und bei seinem Hinschied in der Tagespresse (vgl. den schönen Nachruf von Dr. W. Vontobel im «Bund», Nr. 237, 11. Oktober 1971).

Was vor zehn Jahren gültig war und ausgesprochen worden ist, das kann heute nur wiederholt und zusammengefaßt werden: Als Leiter der Landesbibliothek, wo er Nachfolger des eminenten Bibliothekars Marcel Godet wurde, was schon an und für sich eine Verpflichtung bedeutete, war Pierre Bourgeois vor allem Initiator und Promotor zahlreicher bibliographischer Unternehmungen; er hat die schweizerische Nationalbibliographie ausgebaut, Personal- und Fachbibliographien angeregt, die «Bibliographia scientiae naturalis helvetica» z. B. oder das Verzeichnis der «Musica practica» innerhalb des «Schweizer Buchs»; er förderte die Funktionstüchtigkeit des Gesamtkatalogs, und eine gewissermaßen persönliche Aufgabe war für ihn die 4. Ausgabe des «Verzeichnisses ausländischer Zeitschriften in Schweizer Bibliotheken» — ein drucktechnisches «Kunstwerk», wie Pierre Bourgeois im Vorwort zum VZ 4 schreibt, und ein Kunstwerk auch als bibliographisches Hilfsmittel. Seiner vornehmen und chevaleresken Art nicht zuletzt war zu verdanken, daß die Landesbibliothek zum schließlichen Aufbewahrungsort verschiedener wichtiger Schriftstellernachlässe geworden ist: der Rilke-Sammlung etwa von Frau Nanny Wunderly-Volkart und des privaten Archivs von Gonzague de Reynold.

Eine Biographie Pierre Bourgeois' wäre lückenhaft, erwähnte sie nicht seine